



DOSSIER DE PREINSCRIPTION

SERVICE RESTAURATION SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

ANNEE 2023-2024

⇒ Dossier à retourner même si l'enfant a déjà bénéficié du service
périscolaire/restaurant scolaire en 2022-2023

Merci de retourner ce dossier **en mairie avant le 15/06/2023**

(Un dossier par enfant)

- Fiche de renseignements et d'autorisations
- Fiche sanitaire de liaison
- L'autorisation de prélèvement accompagné d'un RIB
- Une attestation d'assurance scolaire pour 2023-2024
- Une photocopie des pages du carnet de santé relatives aux vaccins
- Protocole d'accueil individualisé si la santé de l'enfant le nécessite